

CHAPITRE III

L'ASSIETTE DE LA VILLE. — L'ENCEINTE FORTIFIÉE.

Raisons
qui déterminent
l'assiette
de la Ville.

Toutes les voies décrites plus haut et parties des différentes frontières aboutissaient, après avoir desservi leurs dèmes respectifs, à la Ville, centre de la vie politique et mercantile, refuge suprême de la population en cas d'invasion. La Ville devait donc répondre aux conditions d'un camp retranché et d'un marché central où venaient se croiser les principales artères. Le site propice à l'établissement d'une pareille capitale, du jour où la Mantinique passa de la forme archaïque de l'état *κατὰ δῆμους* à celle de l'état centralisé, était unique dans toute la région. Les fondateurs n'eurent pas à en discuter longtemps le choix.

A l'époque préhistorique, le souci de la sécurité prévalait sur les intérêts commerciaux. Il n'y avait pas alors de grande agglomération ; les habitants vivaient épars dans des bourgades ouvertes, sous la surveillance et sous la protection d'un château fort, où habitait le chef avec les dieux. L'art encore rudimentaire de la fortification exigeait pour ces acropoles des lieux élevés. On n'hésitait pas, à cause de leurs avantages militaires, à choisir des positions excentriques, comme celle de Mycènes au coin de l'Argolide. C'est pourquoi les contemporains du légendaire Mantineus allèrent asseoir leur Ptolis sur une éminence, au N. de la plaine : de cette plate-forme, ils surveillaient la route d'Orchomène. Mais cette position ne répondait plus aux besoins d'un État centralisé. Aussi la légende nous apprend-elle que le siège de la vie commune fut plus tard transféré en un endroit plus favorable, sur le bord de l'Ophis, à l'instigation